



Site ou logiciel calcul des montants succession?

Par Jeanpietre06

Bonsoir, existe t il un site qui permet de calculer les montants que les heritiers recoivent? et si oui peut on se baser sur la declaration de succession remise aux impots par le notaire?

En fait je souhaite faire le calcul de ce qui revient aux heritiers.

merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
(J'ai l'impression qu'on vous a déjà répondu ici)

A lire :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2529]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2529[ur
l]

Pour savoir ce qui revient aux héritiers, le notaire a préparé une déclaration pour le fisc et l'intérêt de tous est qu'elle soit exacte.

C'est a priori une bonne base : le notaire utilise lui même des outils informatiques professionnels.

Par Rambotte

Bonjour.

Dans une succession, les héritiers ne reçoivent pas des "montants", ils reçoivent des droits dans des biens.

Par exemple "un quart de la nue-propriété de la maison".

Les biens et droits reçus en héritage sont certes valorisés dans la déclaration de succession, afin de pouvoir calculer et payer les droits de succession. Mais ces valeurs ne "reviennent" pas en tant que telles aux héritiers.